Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AUTOROUTE A9

Travaux entre Vennes et Chexbres à partir de 2009 au plus tôt

Le Département des infrastructures de l'Etat de Vaud souhaite concentrer sur une période de deux à trois ans, à partir de 2009 au plus tôt, des travaux d'entretien lourd entre Vennes et Chexbres sur l'autoroute A9. Il transmettra un concept en ce sens aux autorités fédérales. Ces travaux permettront d'assainir quelque 150 ouvrages d'art et de prendre des mesures contre le bruit. Quatre voies resteront ouvertes au trafic aux heures de pointe, mais des perturbations n'en sont pas moins à prévoir.

Le Département des infrastructures (DINF) de l'Etat de Vaud a arrêté les grandes lignes du concept qu'il soumettra aux autorités fédérales pour les travaux d'entretien du tronçon de 12,5 kilomètres situé entre les jonctions de Vennes et Chexbres sur l'autoroute A9.

Afin de limiter les conséquences négatives du chantier pour les usagers, il entend réaliser d'un seul tenant, sur une période de deux à trois ans, les deux volets de ces travaux: d'une part, assainir les tunnels, les équipements électromécaniques et les quelque 150 ouvrages d'art situés sur ce tronçon et, d'autre part, mettre celui-ci en conformité avec la législation fédérale sur la protection du voisinage contre le bruit.

Aux heures de pointe en semaine et le week-end, les automobilistes pourront circuler sur deux voies dans chaque sens, avec toutefois un abaissement de la vitesse autorisée et une réduction de la largeur des voies. Les pendulaires devront par conséquent s'attendre à des ralentissements le matin et le soir, mais uniquement sur la chaussée en travaux, soit dans une seule direction.

Le DINF transmettra le concept global de ces travaux à la Confédération d'ici à l'été 2006. Le devis total du chantier se situe entre 300 et 400 millions de francs, qui seront essentiellement à la charge de la Confédération. La période d'exécution des travaux sera définie en collaboration avec les autorités fédérales. Elle débutera en 2009 au plus tôt.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juin 2006

DINF, Paul Graber, chef de la Division " Routes nationales ", Services des routes, 021 316 72 44 ou 079 219 50 64 - paul.graber@vd.ch